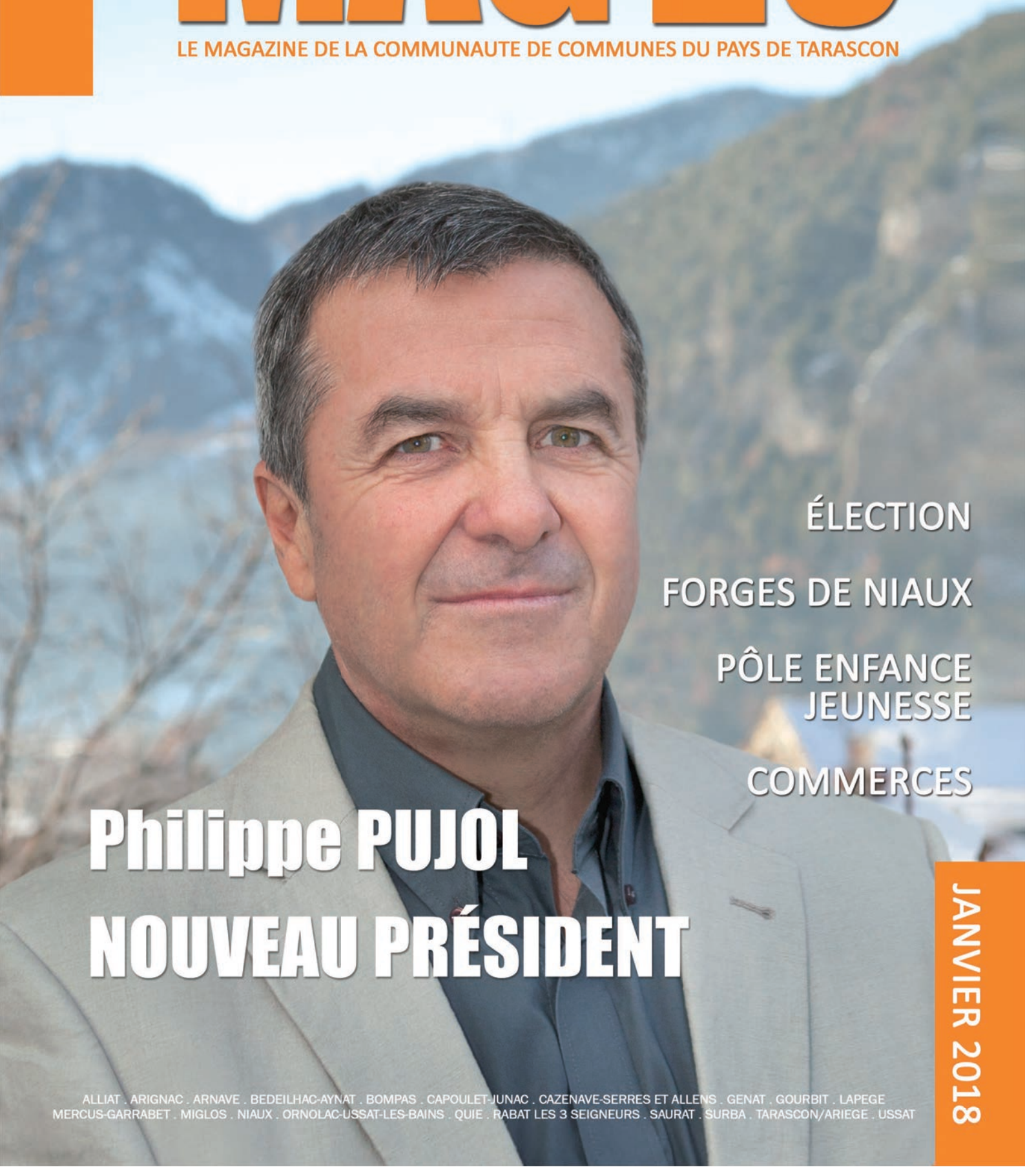


MAG 20 COMMUNES

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON



ÉLECTION

FORGES DE NIAUX

PÔLE ENFANCE
JEUNESSE

COMMERCES

Philippe PUJOL
NOUVEAU PRÉSIDENT

JANVIER 2018



Une large majorité pour Philippe PUJOL

SALLE COMBLE A QUIE POUR ASSISTER AUX ELECTIONS

Le Conseil communautaire du lundi 23 octobre était consacré à l'élection du nouveau Président de la Communauté de communes du Pays de Tarascon.

Alain DURAN, Président depuis 2001, avait remis sa démission conformément à la loi sur le non cumul des mandats.

Les deux candidats, Alain SUTRA, Maire de Tarascon-sur-Ariège et Philippe PUJOL, Maire d'Arignac, se sont officiellement déclarés devant un Conseil communautaire élargi à 37 membres contre 28 auparavant.

13 DELEGUES POUR TARASCON 4 POUR MERCUS

En effet, les règles de la représentation communautaire ayant évolué, neuf délégués supplémentaires ont été désignés par les communes concernées.

Huit délégués de plus pour Tarascon, qui en compte à présent treize, et un pour Mercus désormais au nombre de quatre.

Après que les deux candidats ont oralement et officiellement présenté leurs objectifs, le vote a eu lieu à bulletins secrets.

PHILIPPE PUJOL ELU NOUVEAU PRESIDENT

A une large majorité, Philippe PUJOL a été élu Président de la Communauté de communes, pour la fin du mandat en cours soit jusqu'en 2020.

ALAIN SUTRA : "A PARTIR DE CE MOMENT, LES ELUS TARASCONNAIS SONT VOTRE OPPOSITION"

Dans sa prise de parole suivant le dépouillement, le candidat battu annonçait que les élus tarasconnais quittaient le bureau exécutif.

Philippe PUJOL ne pouvait que regretter cette position et proposer de laisser deux postes de vice-présidents vacants, espérant qu'après la déception, le maire de Tarascon et/ou ses adjoints reviendraient sur leurs décisions.





Edito



Le 23 octobre, j'ai été élu Président de la Communauté de communes du Pays de Tarascon. Je remercie le Conseil communautaire qui par ce vote clair, me confie une grande responsabilité.

Les premiers jours de ces nouvelles fonctions sont marqués par la rupture opérée par les élus tarasconnais... Malgré la déception, un homme politique n'a pas le droit de tout remettre en cause au seul motif que le résultat ne lui convienne pas. Il en va ainsi de la démocratie.

Pour ma part, l'envie de faire vivre notre territoire au travers de valeurs telles que la solidarité, l'esprit d'équipe, l'équité... me conduit à garder la main tendue vers le bourg-centre.

Pour les trois années à venir, le cap reste le même : intégrer la Communauté d'agglomération du Pays de Foix, en cohérence avec le bassin de vie réel des habitants de nos communes. Pour l'heure, les dossiers sur la table sont ceux des Forges de Niaux, du démarrage de la ZAE de Prat-Long et du Pôle enfance-jeunesse inter-communal.

Soyez certains que je mettrai toute mon énergie pour faire avancer notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2018.

Philippe Pujol

Résultats du vote

Vote à bulletins secrets.

| | | |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Votants | 37 | 100% |
| Suffrages exprimés | 37 | 100% |
| <u>Résultat du vote</u> | | |
| Philippe PUJOL | 25 | 67,5% |
| Alain SUTRA | 12 | 32,5% |



Sommaire

| | |
|------------------------------|---------|
| ÉLECTION, ÉDITO | P 2-3 |
| CONSEIL COMMUNAUTAIRE | P 4-5 |
| ÉCONOMIE - PRAT LONG | P 6-7 |
| PÔLE ENFANCE-JEUNESSE | P 8 |
| AIDES HABITAT | P 9 |
| POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE . | P 10-11 |
| CLIMAT ET DÉPLACEMENTS | P 12 |
| MAISONS FLEURIES | P13 |
| COMMERCE LOCAL | P 14-15 |
| LES BRÈVES | P 16 |



1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE
ANNICK FOURNIE

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT :
POSTE REFUSE
PAR TARASCON



3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
PATRICIA TESTA

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT :
POSTE REFUSE
PAR TARASCON



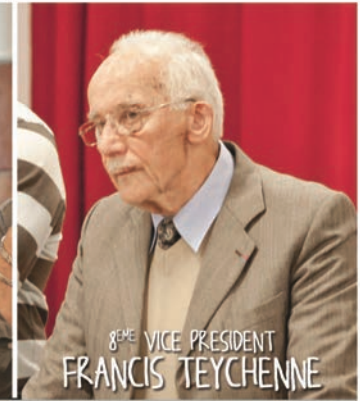
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
JEAN-LUC ROUAN



6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
JEAN-BERNARD FOURNIE



7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
BENOÎT ARAUD



8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
FRANCIS TEYCHENNE

Conseil communautaire : les changements

LE BUREAU : UNE ELECTION "PARTIELLE"

L'élection des vice-présidents s'est déroulée à la suite de celle du Président. Six des élus sortants se sont représentés et ont été élus, pour constituer un bureau « à compléter ».

En effet, suite au refus des élus de Tarascon de participer au bureau, les postes de deuxième et quatrième vice-présidents ont été laissés vacants pour leur permettre de revenir sur leur choix, dans un souci d'ouverture.

DE 28 A 37 DELEGUES

Le passage à 37 délégués permettra une meilleure représentation du bourg-centre et de Mercus.

Le Conseil communautaire se réunit une dizaine de fois par an dans les différentes communes du territoire.

Il faudra désormais des salles capables d'accueillir une telle assemblée !

LES 37 DELEGUES DES 20 COMMUNES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ALLIAT :

Marie-Françoise KALANDADZE

ARIGNAC :

Philippe PUJOL
Daniel GONCALVES

ARNAVE :

Alain DURAN

BEDEILHAC-AYNAT :

Annick FOURNIE

BOMPAS :

Joseph GONCALVES

CAPOULET-JUNAC :

Christian LACASSIN

CAZENAVE-SERRES

ET ALLENS :

François VERMONT

GENAT :

Jean-Paul ROUQUIER

GOURBIT :

Francis TEYCHENNE

LAPEGE :

Marcel ROUZAUD

MERCUS-GARRABET :

Patricia TESTA

Jean-François FONQUERGNE

Roseline RIU

Germain FLORES

MIGLOS :

Marie-Anne MASDIEU

NIAUX :

Bernard CARLIER

ORNOLAC-USSAT LES BAINS :

Benoît ARAUD

QUIE :

Jean-Bernard FOURNIE

RABAT LES TROIS SEIGNEURS :

Daniel CUMINETTI

SAURAT :

Anne-Marie BASSERAS

Jean-Luc ROUAN

SURBA :

Firmin HACHAGUER

TARASCON SUR ARIEGE :

Alain SUTRA

Martine SERRANO

Alexandre BERMAND

Marie-Hélène BOUDENNE

Jean MACIEL

Marie-Thérèse BAULU

Jacques GLAIZES

Nadège DENJEAN

Alain MANENC

Stéphanie FORNASARI

Lionel KOMAROFF

Ginette CHALONS

Raymond DEDIEU

USSAT :

Bernard DUNGLAS

LA LIGNE DU PRESIDENT : "JE COMPTE SUR LA SOLIDARITE DE TOUS "

Ma position est claire : travailler dans la continuité de ce que nous faisons, en direction des habitants des 20 communes qui constituent notre collectivité. Jusqu'ici, la quasi-totalité des décisions prises par la Communauté de communes l'est à l'unanimité de ses délégués.

Une large majorité d'entre eux m'a donné sa confiance sur cette base, en m'élisant Président. C'est donc sur cette ligne de continuité et de solidarité entre nos communes que j'exercerai mes responsabilités.

Concernant Tarascon-sur-Ariège, je reconnais au bourg-centre toute sa légitimité : avec 13 délégués sur 37 et 2 postes de vice-présidents au bureau, sa représentation est désormais renforcée.

Deux candidats, un vote, un résultat : c'est le jeu de la démocratie.

Et il est difficilement compréhensible qu'un candidat qui considérerait certains projets comme « bons pour le territoire » avant l'élection s'y oppose après sa défaite.

ALAIN DURAN : 16 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Alain Duran a remis son mandat de Président après 16 ans passés à la tête de la collectivité.

Lors de l'annonce de cette décision le 29 septembre au conseil à Saurat, il a souhaité remercier l'ensemble des élus, qui tout au long de ces années, l'ont toujours soutenu, ainsi que le personnel intercommunal.

A l'occasion de l'élection à Quié, Jean-Bernard Fournié, vice-président et maire accueillant, Annick Fournié, première vice-présidente et Philippe Pujol, nouveau Président ont successivement souhaité saluer son engagement au service du Pays de Tarascon.

Ils ont souligné la force de ses principes et valeurs : solidarité, honnêteté et fidélité. Des qualités sur lesquelles le Pays de Tarascon compte bien encore s'appuyer dans le cadre de ses fonctions de parlementaire.

Permanence :
Résidence des Trois Vallées
1, rue de Berga
09400 Tarascon-sur-Ariège
05 34 09 80 80
a.duran@senat.fr

Carnet noir

CLAUDE AYNIE

Maire de Capoulet-Junac

JOSE LORENZO

Maire de Mercus-Garrabet



Voilà plusieurs mois que Claude AYNIE et José LORENZO, nous ont quittés. Saluons l'engagement de ces deux élus au service de leurs administrés et au delà, de la Communauté de communes.

Le portrait

Philippe PUJOL s'est prêté au jeu des questions.



Philippe PUJOL

Né le 3 mars 1962 à Foix
Marié, père de deux enfants
Profession : facteur
Maire d'Arignac depuis 2000
Vice-Président à la Communauté de communes depuis 2001
Elu Président le 23/10/2017

Votre principale qualité ?
L'honnêteté.

Votre plus gros défaut ?
La franchise.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie politique ?
Du développement de mon village.

...et dans votre vie personnelle ?
De ma vie de famille.

Votre artiste préféré ?
Jean Ferrat.

Votre passion ?
La chasse à la bécasse.

Votre plat préféré ?
L'Azinat.

Sport préféré ?
Le rugby. J'y ai joué, notamment à Tarascon.

Votre lieu préféré ?
La vallée de Saurat.

Quel don aimeriez-vous avoir ?
Faire le bien autour de moi.

Votre 1^{ère} décision de Président ?
Proposer aux élus Tarasconnais de revenir au bureau de la comcom.

Une devise ?
Sans l'oublier, ne pas regarder le passé et se tourner vers l'avenir.



En 2013, le projet d'installation des Forges de Niaux à Tarascon était présenté au Premier Ministre de l'époque et au Président de Région

Forges de Niaux : un départ redouté

Le projet d'installation d'une nouvelle unité de production des Forges de Niaux sur la Zone de Prat Long date de 2012.

Même si depuis le doute planait sur les intentions réelles de l'entreprise, l'annonce de la signature pour une installation à Pamiers a choqué les esprits.

LE FOND ET LA FORME

« Nous travaillons sur ce dossier depuis près de 6 ans, nous avons répondu à toutes les exigences du projet, nous avons obtenu 4,75 millions d'euros d'aides...

Et c'est par la presse que nous apprenons cette signature » regrettait Philippe Pujol lors du Conseil Communautaire du 30 novembre.

LE PERMIS D'AMENAGER MODIFIE A LEUR DEMANDE

A la demande de l'entreprise, le permis d'aménager a en effet été modifié : règlement de zone, réseaux et organisation parcellaire. Coût de l'opération 62 000 €.

Grâce à cela, les Forges de Niaux ont obtenu un permis de construire le 21 août 2015.

CE QUI A ETE FAIT POUR LE PROJET :

- CREATION D'UNE ZONE A PROXIMITE DES AXES
- TERRAINS VIABILISES A 9,50 EUROS LE M2
- MAINTIEN DU PROJET ZAE MALGRE LES 25 RECOURS DES OPPOSANTS
- MODIFICATION DU PERMIS D'AMENAGER POUR REpondre AUX BESOINS DU PROJET (COUT : 62 000 EUROS)
- PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDE DEPUIS 2015
- 4,75 MILLIONS D'EUROS D'AIDES PUBLIQUES OBTENUS

UNE DECISION LOURDE DE CONSEQUENCES

La délocalisation de ce projet, si elle se confirme, est une très mauvaise nouvelle. D'une part pour la perte des 70 emplois et d'autre part pour le risque quasi inéluctable du déménagement à terme du site actuel de Niaux et de ses 130 emplois.

L'absence de Communauté d'agglomération regroupant le Pays de Tarascon, et celui de Foix/Varilhes jusqu'à la Communauté de communes des Portes d'Ariège empêche malheureusement de pouvoir se satisfaire de cette installation à Pamiers.

Seul un tel regroupement permettrait d'assurer une véritable solidarité entre les territoires et ses habitants.

A QUI LA FAUTE ?

Certains, mal informés ou de mauvaise foi, incriminent la Communauté de communes : leurs intentions sont autres que le développement du Pays de Tarascon.

Rappelons qu'une entreprise privée, quoi que nous en pensions, reste libre de ses choix.

LA MOTION UNANIME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Extraits de la délibération du 30 novembre 2017

« de nombreuses réunions se sont déroulées notamment en Préfecture...

Près de 5 millions d'euros ont été obtenus... L'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes se sont ainsi fortement mobilisés...

Grâce au permis d'aménager modificatif, l'entreprise des Forges

de Niaux a obtenu un permis de construire le 21 août 2015.../...rien depuis ne les empêche légalement de réaliser leur projet.

...si ce choix se confirmait, l'existence même de « l'usine mère » située à Niaux serait rapidement remise en cause... C'est donc aussi en direction des salariés et des familles que des inquiétudes existent...

L'argument d'une implantation qui

demeure en Ariège est et restera totalement irrecevable en l'absence d'une structuration territoriale à l'échelle du périmètre Basse Ariège / Pays de Tarascon qui permettrait d'assurer une solidarité entre les habitants de ces territoires

...il serait inacceptable que des fonds publics puissent accompagner financièrement une telle opération de délocalisation industrielle au détriment d'un territoire sinistré.

LES DEMANDES DU CONSEIL

Le Conseil communautaire :

- Réitère son souhait d'accueillir le projet des Forges de Niaux sur le Pays de Tarascon.
- Exprime et partage l'inquiétude des salariés et des familles concernés par les effets à terme d'une délocalisation de cette entreprise.
- Mandate le Président pour rencontrer rapidement les dirigeants de l'entreprise des Forges de Niaux.
- Demande solennellement, si ce projet de délocalisation était maintenu, qu'aucun fond public n'en soutienne la réalisation.
- Affirme la nécessité de poursuivre le développement économique de ce territoire. L'avenir du Pays de Tarascon dépend, en effet, grandement du maintien de son tissu artisanal et industriel dont il convient de soutenir les projets de développement. La zone de Prat Long fait partie de ces outils indispensables à la réalisation de cet objectif.

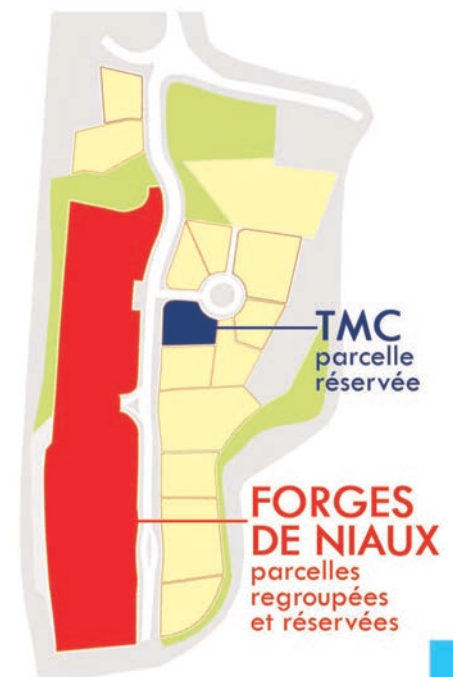
Prat Long : 1^{ère} installation d'ici quelques mois

LA SARL TMC BIENTOT A PRAT LONG

La Sarl TMC, basée à Arignac est spécialisée dans les activités de ferronnerie, serrurerie et chaudronnerie (portails, etc).

Afin de développer son activité, un bâtiment de 300 m² va voir le jour sur la Zone de Prat-Long. La Communauté de communes sera Maître d'Ouvrage de la construction, louée ensuite sous la forme d'un atelier-relais.

L'entreprise paie un loyer à la collectivité, couvrant 100% de l'investissement. Au terme du remboursement, la société devient propriétaire du local.



ZAE de PRAT LONG



MAIRIE DE
TARASCON
ARIÈGE

République Française
Département de l'Ariège

REÇU LE 21 NOV 2017

Tarascon, le 20 novembre 2017

Le Maire,

à

Monsieur le Président
Communauté de Communes
du Pays de Tarascon
19 avenue de Sabart
09400 Tarascon sur Ariège

Objet : Projet construction salle de restauration
N/Réf. : Administration Générale - 72.2017/AS-PP-MC

Monsieur le Président,

Je vous informe par le présent courrier qu'après consultation des adjoints concernés, la commune de Tarascon a décidé de ne pas donner de suite au projet de réalisation de la salle de restauration.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Alain SUTRA



30, avenue Victor Piéthes - 09400 Tarascon sur Ariège • Tél (0) 05 34 09 88 88 - Fax (0) 05 34 09 88 89
Courriel (0) mairie@mairie-tarascon.com • Site internet (0) www.mairie-tarascon.com
Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Pôle Enfance-Jeunesse : la volte-face de Tarascon

LE PROJET COMMUN FAISAIT L'UNANIMITE

Comme nous l'annonçons dans le journal de juin 2017, la Communauté de communes du Pays de Tarascon et la Mairie de Tarascon travaillent à la construction du Pôle main dans la main depuis plusieurs mois.

Ces deux projets menés sous une seule et même maîtrise d'œuvre permettaient de proposer un outil optimum à la population tout en faisant réaliser de belles économies aux deux collectivités.

En effet, la mutualisation des études, des accès, des réseaux, du système de chauffage, était bénéfique pour les finances publiques.

28 000 EUROS D'ETUDES ENGAGES

Les élus tarasconnais ont voté en faveur de l'ensemble des décisions, toutes prises à l'unanimité, dont le choix d'une assistance maîtrise d'œuvre commune.

Avec l'aide du cabinet VITAM, un appel d'offres a été lancé, permettant de retenir trois candidats : les cabinets BRANGER-ROMEU, CM2A et BENALET-PINZIO.

Sur la base d'un programme détaillé, les trois cabinets d'architectes ont déposé leur dossier « d'intention architecturale ».

Alors que les élus attendent un complément d'analyse demandé au cabinet VITAM pour arrêter le choix définitif, le maire de Tarascon enterre le projet, d'un courrier en trois lignes.

Aucun argument n'étant avancé, à chacun de juger les motivations d'une telle volte-face aux lourdes conséquences.

Pour l'heure, ce sont 14 000 € d'étude perdus pour chacune des deux collectivités.

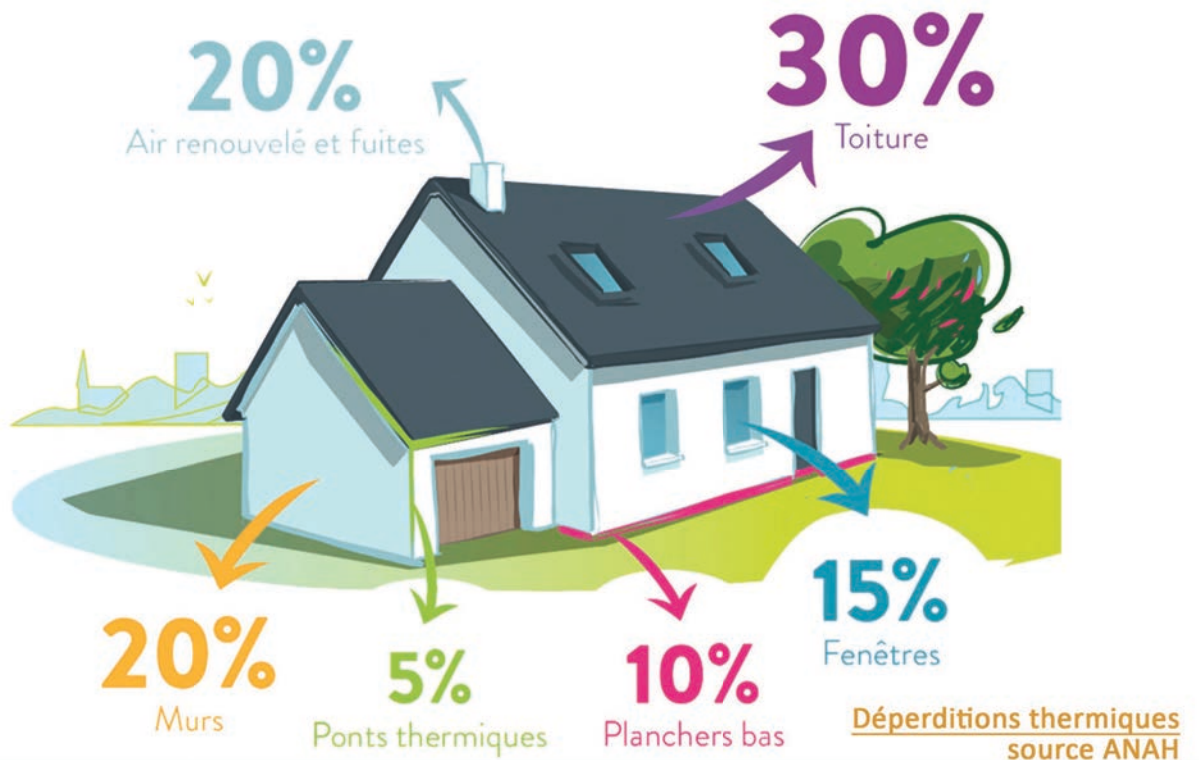
ET MAINTENANT ?

Quelles suites à cette décision ?

Ce projet commun réglait la question de la cantine scolaire actuelle et des trajets imposés aux enfants scolarisés à Tarascon.

Il permettait également d'optimiser des espaces, utilisés toute l'année, en périodes scolaires mais aussi durant les vacances.

Faut-il craindre la mise en sommeil de ce projet pourtant nécessaire aux services que nous devons aux habitants ?



Habitat : un nouveau programme d'aides pour 3 ans

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES PROPRIETAIRES

Malgré l'arrêt prévu des dispositifs habitat en fin d'année sur notre territoire, l'Anah et la Communauté de communes ont obtenu un nouveau programme de trois ans.

PRIORITE : LES ECONOMIES D'ENERGIES

Les subventions sont prioritairement destinées aux propriétaires occupant leur résidence principale, sous condition de ressources. Les projets doivent aboutir à 25% d'économie d'énergie. Celle-ci doit atteindre 35% pour les logements locatifs.

HANDICAP ET HABITATS INDIGNES PRIS EN COMPTE

Des aides financières sont également accordées pour l'adaptation au handicap et pour les logements indignes ou très dégradés.

Exemple n°1 REHABILITATION THERMIQUE 22 000 EUROS TTC

- amélioration de l'isolation de la partie haute du logement
- isolation par l'extérieur de deux façades

SUBVENTIONS : 15 000 €
(Anah + Communauté de communes + Département + Région)
Reste à charge : 7 000 €
Crédit d'impôts : 1 500 €

COÛT FINAL : 5 500 €



Exemple n°2 REHABILITATION THERMIQUE 8 100 EUROS TTC

- amélioration de l'isolation de la partie haute du logement
- installation d'une VMC hygro B
- installation d'une chaudière à condensation

SUBVENTIONS : 6 875 €
(Anah + Communauté de communes + Département + Région)
Reste à charge : 1 250 €
Crédit d'impôts : 300 €

COÛT FINAL : 900 €



Contact :
David MAURY - sur RDV.
05 34 09 86 30



Temps éducatifs : pour aider chaque enfant à mieux grandir

INFORMATION ET CONCERTATION

Après 4 ans de fonctionnement, les organisations des « temps éducatifs des enfants » peuvent être revues, permettant, entre autres, un retour à la semaine de 4 jours d'école.

Les élus du Pays de Tarascon ont opté pour la concertation en organisant des temps d'information, avec le soutien de l'Education nationale.

Dès le 20 septembre, ils ont convié tous les acteurs éducatifs, à des conférences avec Claire Leconte, professeur émérite de psychologie de l'éducation, qui travaille depuis plus de 30 ans sur le sujet.

RENCONTRES AVEC CLAIRE LECONTE

La chercheuse a rappelé l'objectif visé : « la réussite de chaque enfant ».

Elle a expliqué l'importance d'offrir aux enfants des rythmes de vie équilibrés, respectant leurs besoins. Entre autres exemples, en assurant des heures de couchers réguliers et des espaces aménagés.

Toutes ses expériences l'amènent aujourd'hui à défendre la semaine de 5 jours d'école.



Les coordonnateurs PEL de l'Ariège, ont réalisé, avec « Territoires Educatifs 09 », une série d'interviews filmées sur le sujet, à revoir sur : www.territoireseducatifs09.org

LE CHOIX DES COMMUNES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune décision n'est prise pour la rentrée 2018/2019.

Selon le décret ministériel, seules les décisions prises par consensus entre tous les acteurs, seront étudiées par l'Education nationale.

La compétence « affaires scolaires » étant communale sur notre intercommunalité, c'est à cet échelon que les décisions seront prises.

La volonté reste de tendre vers une harmonisation sur le territoire.

Les élus seront également vigilants quant à l'impact des choix sur les organisations des ALAE et des animateurs, toujours dans le souci de répondre à l'un des objectifs de notre Projet Educatif De Territoire, co-signé par l'ensemble des maires en 2015 : « Améliorer la collaboration entre tous les acteurs éducatifs du quotidien de l'Enfant, pour favoriser la réussite de tous ».



Des poules, des pizzas et du cinéma

LE POULAILLER DE L'ALAE DE NIAUX

A Niaux, les stars ce sont les Poules...

Et la star, c'est « Coco », le majestueux coq du RPI Niaux, Capoulet-Junac, Miglos !

Grâce au financement de l'État, « 10 000 coins nature » et à l'aide des Communes du RPI, en particulier Niaux, les volatiles ont récemment emménagé dans un nouveau poulailler. Chaque jour de ponte est un événement.



LE PROJET " LAICITE "

Un beau projet sur la laïcité initié par l'association LEC GS est mené sur l'ensemble des ALAE du Pays de Tarascon. Kader et Réda, de l'Association Créatique

« l'Art du Mouvement » ont filmé les différents projets : fresques, jeu de rôle, chanson, langue des signes... Les idées ne manquent pas autour de ce thème.

Cette tournée des ALAE, capturée par la caméra, aboutira à un film présenté lors de la semaine de la Laïcité du 11 au 17 décembre.



LE SEJOUR JUNIOR A CAPBRETON

A Capbreton, la vie est belle ! Baignade, balades en vélo et sports locaux : initiation au surf et à la pelote basque !

Le paradis pour « les Juniors », qui auront aussi beaucoup appris au cours de ce séjour en « auto-gestion ». Et c'est aussi là le but de ce type de séjour : pizza-party au bord de la piscine : oui !

EN CHIFFRES
1 143 908 EUROS DE BUDGET
12 ALAE, 2 ALSH 1 ALSH JUNIOR
500 ENFANTS ACCUEILLIS CHAQUE JOUR
40 ANIMATEURS



Mais d'abord il faut faire les courses, cuisiner, installer la table... Le tout dans la bonne humeur et la rigolade : les pizzas n'en furent que meilleures !

JUSQU'AU 31 JANVIER 2018

ENQUETE MOBILITE

« ET VOUS, COMMENT VOUS
DEPLACEZ VOUS ? »<http://enquete.scot-vallee-ariège.fr>

Climat et Déplacement : « Prenez la parole ! »

La Communauté de communes s'est associée à la démarche du SCOT Vallée de l'Ariège, lancée à l'automne 2017 sur ces deux questions majeures. Lundi 27 novembre, une réunion publique était organisée à l'auditorium du Parc de la Préhistoire.

ENQUETE MOBILITE

Il s'agit d'élaborer un Plan Global de Déplacements et de lutte contre les Gaz à Effet de Serre.

Changer les pratiques de mobilité nécessite la participation de tous.

Apportez vos contributions sur les registres de concertation ou par internet jusqu'à fin janvier 2018.

ETUDE CLIMAT

La démarche du Plan Climat est ambitieuse et tend vers un Territoire à Energie Positive.

Jusqu'en septembre 2018, des registres sont ouverts auprès de



chacune des trois intercommunalités du SCOT Vallée de l'Ariège pour consigner les doléances des acteurs et habitants du territoire en lien avec la démarche du Plan Climat.



fleuron local de l'aéronautique :
« VIVRE ET TRAVAILLER ICI »



Entretien avec
Lucette LAGOUTTE,
Dirigeante de la société
tarasconnaise CMA

Vous participez à la réunion publique climat-déplacements ?

Oui, ces questions s'imposent à nous. Il est nécessaire d'anticiper ces enjeux et je remercie les organisateurs de nous avoir donné la parole.

Les deux thèmes vous concernent-ils ?

Ils sont liés : le respect de l'environnement passe par des moyens de transports plus propres... Nos salariés vivent ici ou en Basse Ariège. Ils co-voient mais des transports en commun Pamiers-Tarascon seraient plus efficaces.

Développement économique et environnement sont donc compatibles ?

J'en suis convaincue. Pour le bien-être de nos collaborateurs, mais aussi pour répondre aux futures normes, aux nouveaux marchés...

Etes-vous optimiste face à ces défis ?

Oui. Nos enfants doivent pouvoir continuer à vivre et travailler ici, dans cet environnement privilégié du Pays de Tarascon. C'est l'affaire de tous, nos collaborateurs en ont conscience, ce sont eux la richesse de notre entreprise.



Concours des maisons fleuries

REMISE DES PRIX AU PARC DE LA PREHISTOIRE

La remise des prix du traditionnel concours des maisons fleuries, organisé par la Communauté de communes a eu lieu au Parc de la Préhistoire à Banat.

Les lauréats se sont succédés, tous récompensés par des lots offerts par les Serres d'Arnavé et la Graineterie Lavigne de Tarascon, les partenaires du concours.

Claudine Amiel de Mercus remporte le 1^{er} prix de la catégorie reine.

Alain Duran, Président de la Communauté de communes, a félicité tous les participants, remercié l'ensemble du jury, ainsi que le Parc de la Préhistoire pour son accueil.

PARTICIPEZ AU JURY

Vous souhaitez participer au concours ou au jury 2018 ? Contact : Adeline BIGEL au 05 34 09 86 30.

JUSQU'À **150** PARTICIPANTS CHAQUE ANNÉE



LE PALMARES 2017

JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1- Claudine AMIEL - Mercus
- 2- Jeanine PORTET - Mercus
- 3- Aline RUEFF - Mercus
- 4ex- Jocelyne ROUSSELET - Mercus
- 4ex- Marie DE MACEDO - Tarascon
- 5- Nadine RALUY - Arignac
- 6- Daniel FABBRI - Ussat
- 7- Jean-Claude SOUCARRE - Ornodac Ussat-les-Bains
- 8- Roberte CLASTRES - Mercus
- 9- Roger AMIEL - Mercus
- 10ex- Valérie MORENO - Arignac
- 10ex- Monique ROBERT - Saurat

DECOR FLORAL BORDURE DE RUE

- 1- Andrée MATEO - Mercus
- 2- Monique RINCON - Tarascon
- 3ex- Corine DENY - Tarascon
- 3ex- Laëtitia THIERRY - Quié
- 4- Josette CEDIOLIE - Quié
- 5- Nicolas MANIELLO - Mercus

BALCON ET TERRASSE

- 1- Valérie DA COSTA - Ussat
- 2- Georges DERAMOND - Mercus
- 3- Odette CALDERON - Tarascon

TOURISME

- 1- Camping du Lac - Mercus
- 2- Camping des Grottes - Alliat
- 3- Hotel Confort - Tarascon
- 4- Gitamiglos - Miglos

ENTREPRISE ET COMMERCE

- 1- Amandine Esthétique - Mercus
- 2- Garage Verdier - Tarascon
- 3- Les Trésors de Pyrène - Tarascon

BATIMENT ET LIEU PUBLIC

- 1- Commune de Génat
- 2- Commune de Mercus
- 3- Commune de Bompas
- 4- Commune d'Ornodac Ussat-les-Bains

JARDIN POTAGER

- 1- José DOS RUIS - Tarascon
- 2- Raymonde DURAN - Arnavé
- 3- Daniel LAFAILLE - Mercus

ECOLE ET ALAE

- 1- ALAE de BANAT
- 2- ALAE de QUIÉ
- 3- ALAE de TARASCON Elémentaire
- Prix spécial - ALAE de SAURAT





Visite des élus chez Camille COUTANCEAU, boucher-charcutier à Tarascon-sur-Ariège

OPÉRATION FISAC : 18 ENTREPRISES AIDÉES !

La nouvelle opération « Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce » de la Communauté de communes a débuté en janvier 2017, avec son volet principal : les aides aux investissements des entreprises.

Pour rappel, seulement 48 candidatures de territoires ruraux ont été retenues sur toute la France, par le dispositif FISAC.

**UNE OPERATION EFFICACE,
DES PROFESSIONNELS
DYNAMIQUES.**

Les professionnels locaux ont su saisir cette opportunité : en moins de 10 mois, au terme du comité de pilotage, la totalité des aides aux entreprises a été attribuée.

Les 18 projets subventionnés concernent tous les secteurs d'activités éligibles : épicerie multi-services, café-restaurant, boulangerie, institut de beauté, boucherie, immobilier, centre optique, mécanique générale ou commerce non-alimentaire. Ces projets concernent l'ensemble des cinq communes éligibles : Tarascon, Mercus, Saurat, Auzat et Videssos.

LES CHIFFRES A RETENIR :

140 000 EUROS DE
SUBVENTIONS ATTRIBUES

506 000 EUROS HT
D'INVESTISSEMENTS

SOIT EN MOYENNE
PAR ENTREPRISE :

7 700 EUROS D'AIDE

28 000 EUROS HT
D'INVESTISSEMENTS

Benoît ARAUD, vice-président en charge de l'opération se réjouit du succès :

« Commerçants et artisans se donnent les moyens de créer ou de développer leurs activités, attestant ainsi de leur confiance en l'avenir économique du Pays de Tarascon et confortant l'action de la Communauté de communes : cette opération est utile et efficace ».

TARASCON : SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La SIL indique les activités commerciales et artisanales mais aussi les services publics. Programmée et subventionnée dans le cadre de l'opération, la remise à jour de la SIL de Tarascon a été réalisée par la Commune. Le fléchage répond à la charte départementale.



SIGNALÉTIQUE DE TERRITOIRE ET DES ZONES D'ACTIVITES

Prochainement débutera le travail sur le projet de signalétique destiné à la mise en valeur du territoire et de ses zones d'activités économiques. L'ensemble des partenaires, élus, professionnels, acteurs du tourisme et institutionnels sera associé à la démarche.

LES PORTEURS DE PROJETS SOUTENUS :

Au total, 18 entreprises ont bénéficié du dispositif, dont les sept dossiers présentés dans notre précédent journal : Epicerie Proxi, Boulangerie Amiel et Garage Cazé à Mercus, A la Bonne Votre, Le Vieux Carré, Boucherie Coutanceau et Altaïr Immobilier à Tarascon. L'opération s'étend jusqu'à Auzat-Vicdessos, où quatre projets sont retenus : Au P'tit Marché, Le Saint Bernard, La Table d'Antan et la création d'une Boulangerie. Sur le Pays de Tarascon, les 7 nouveaux projets sont les suivants :

PIZZA PEPINO : LES MARCHES LOCAUX "A L'ELECTRIQUE"

En parfaite adéquation avec les notions de développement durable, Koleta CRISTINI investit dans un véhicule électrique pour son nouveau camion-pizza pour des pizzas toujours aussi bonnes... et écolo !

31 201 € d'investissement
10 000 € d'aides (plafond).



RETOUR D'UNE EPICERIE A SAURAT : C'EST FAIT !

Après l'ouverture réussie à Mercus, Béatrice et Alex TERRAL choisissent Saurat pour leur deuxième point de vente. Alimentation générale, frais, vente à la coupe et produits locaux en circuit court.

22 382 € d'investissement
8 952 € d'aides (40%).



CASH-PLAY DEMENAGE : PLUS MODERNE ET PLUS GRAND.

La boutique de Lucien SOURD regorge de CD et DVD d'occasion qu'il vend également sur internet. Il se déplace, toujours sur les quais de l'Ariège à Tarascon mais dans des locaux plus grands et plus adaptés.

43 715 € d'investissement
10 000 € d'aides (plafond).



LES TRESORS DE PYRENE : LE TERROIR EN LIGNE

Complément indispensable à la vente en boutique, la création d'un site marchand permettra à Delphine AUDINOT de proposer le meilleur du terroir sur internet, pour les particuliers mais aussi les CE et collectivités.

31 201 € d'investissement
10 000 € d'aides (plafond).



FLO' BEAUTE : "OU QUAND LE LOCAL CHANGE TOUT"

Un local adapté est indispensable pour l'accueil et le confort de la clientèle. Mission accomplie pour Florence BOUTTIER qui a traversé d'un quai à l'autre de l'Ariège pour un salon de beauté métamorphosé.

22 166 € d'investissement
8 865 € d'aides (40%).



PIZZA DE PEPPO : UNE SALLE ET UNE TERRASSE.

Chaises musicales : Alfredo DE PEPPO reprend le local laissé vacant par Flo Beauté sur le quai Armand Sylvestre. Les pizz' Napolitaines se dégusteront désormais aussi en salle ou en terrasse, vue sur l'Ariège.

28 801 € d'investissement
10 000 € d'aides (plafond).



CENTRE OPTIQUE : OUVERTURE EN JUIN 2018

C'est avenue Victor Pilhes, où il a racheté un bâtiment à la commune, que Alexandre CASTILLO créera son centre optique courant 2018.

Il sera détruit pour laisser place à des locaux neufs. Retour d'un service perdu depuis quelques temps sur le bourg-centre !

22 292 € d'investissement
8 920 € d'aides (40%).



CONTES DU MERCREDI



Le réseau de lecture publique du LAD (Lecture A la Demande), propose toute l'année une programmation culturelle en direction des plus jeunes.

Les « Contes pour enfants du mercredi » se poursuivent en 2018 avec les ZAPPY'CONTEUSES, les 14 février, 7 mars et 4 avril à 16h à la bibliothèque intercommunale de Tarascon sur Ariège. Spectacles gratuits, offerts par la Communauté de communes ! Infos au 05 61 66 13 74

MAISON DU LAC

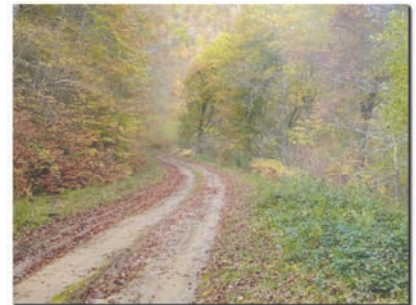


Le contrat de gérance du restaurant de la Base Nautique de Mercus « LA MAISON DU LAC » sera renouvelé pour la saison 2018.

Les candidats à la reprise de l'établissement peuvent contacter la Communauté de communes au 05 34 09 86 30.

Ils devront proposer leur dossier de candidature selon le cahier des charges fourni.

DESSERTES FORESTIERES



Le 7 novembre a eu lieu le premier comité de pilotage du Schéma de dessertes forestières du Pays de Tarascon. La forêt, et l'économie qu'elle peut générer est un enjeu fort sur ce territoire et plus généralement en Ariège.

Pour cela, l'accessibilité au domaine forestier est essentielle : une étude pour définir les travaux à réaliser pour mieux exploiter la forêt a été confiée au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

SITE INTERNET



La refonte du site internet de la « comcom » avait été repoussée dans l'optique d'une fusion. L'échéance étant fixée à 2020, un nouveau site va être créé.

La consultation des prestataires est en cours, pour une mise en ligne au premier trimestre 2018.

PLAN LOCAL DE RANDONNEE

En ce début d'année, à l'occasion de la révision du Plan Départemental de Randonnée (PDR), la Communauté de communes va elle-même actualiser son plan intercommunal de randonnée. Il s'agira d'optimiser le réseau des sentiers et de l'articuler avec le PDR.



LES ECOLES AU SPECTACLE



Le 8 décembre, la Communauté de communes a offert la nouvelle création de la Compagnie Vent de Sable à l'ensemble des enfants scolarisés en élémentaire sur le Pays de Tarascon. Plus de 200 enfants ont applaudi les deux acteurs et leur « Histoire sans fin ». Un nouveau rendez-vous sera donné aux maternelles en fin d'année scolaire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON

19 avenue de Sabart, 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE Tél : 05 34 09 86 30 - Mail : com.com.tarascon@orange.fr
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Service Communication : Mathias FROMARD - Elu référent : Jean-Paul ROUQUIER - Directeur de la Publication : Philippe PUJOL